

Une garderie pour les classes maternelles ainsi qu'une étude surveillée pour les classes de primaire sont organisées tous les jours de classe **de 16h00 à 18h00**.

- **Ponctualité** : l'étude se termine à **18H00 précises**. La surveillance n'étant plus assurée au-delà de cet horaire, **veillez à être ponctuels**.
- En cas de changement des modalités de sortie, seule une autorisation écrite du responsable légal sera prise en compte (papier libre ou mot dans le carnet de liaison). L'élève doit présenter cette autorisation à son enseignant avant de sortir.

En cas de non-respect du règlement ci-dessus (disciplines, horaires...), la Direction se réserve le droit de remettre en question l'inscription d'un élève à l'étude ou à la garderie.

Patrice CIRILLO
Chef d'établissement Coordinateur

Stéphane RUBIN
Chef d'établissement 1^{er} degré

J'INSCRIS MON ENFANT À LA GARDERIE / À L'ÉTUDE

Pour les fratries, merci de bien vouloir remplir une feuille par enfant.

NOM – PRENOM de l'élève :

Classe :

Je précise les horaires de sortie :	16h00 – 17h00	17h00 – 18h00
Lundi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Mon enfant sera récupéré par

Outre le responsable légal, mon enfant est cherché par :		
Nom	Prénom	Numéro de téléphone

Mon enfant part par ses propres moyens.

Date et signature du responsable légal :

Document à retourner à l'enseignant de votre enfant.

En signant cette feuille, je m'engage à respecter le règlement de l'étude du soir et de la garderie.